

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 7

Artikel: Toast d'un fusilier : du 20me bataillon, 2me compagnie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Nos vieilles maisons.

Le numéro 9 du Grand-Chêne. — L'Avant-Poste et Beau-Site, campagnes de M. Auberjonois.

A l'endroit où nous voyons aujourd'hui l'Hôtel *Beau-Site*, n° 9, rue du Grand-Chêne, était autrefois une petite maison appartenant à M^{lle} la chanoinesse Vulliamoz, qui possédait, à l'occident et au midi de cette habitation, jardin et vignes, dont elle vendit une parcelle à l'Abbaye de l'Arc, le 12 juin 1812.

La maison de M^{lle} Vulliamoz devint plus tard la propriété de M. Paquier, qui la fit démolir pour y construire le bel immeuble connu aujourd'hui sous le nom d'hôtel *Beau-Site*.

Si nous mettons cette maison au nombre de celles qui ont pour nous un intérêt historique, c'est qu'elle hébergea, il y a une quarantaine d'années, plusieurs membres de la famille royale des d'Orléans, et voici à quelle occasion :

Le 17 septembre 1852, la duchesse d'Orléans, femme du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, était en passage à Lausanne, accompagnée de ses deux enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres. Partie le matin de cette ville pour se rendre en Allemagne, elle se trouvait entre Oron et Rue, lorsqu'un des chevaux de sa voiture fit un écart et entraîna l'équipage dans le ruisseau qui, à cet endroit, coule à sept ou huit pieds au-dessous de la route. Ce ruisseau, gonflé par les dernières pluies, avait quatre ou cinq pieds d'eau. La voiture, complètement renversée, fut à l'instant submergée à l'intérieur, et ce ne fut qu'avec difficulté qu'on put en ouvrir la portière.

La première personne que l'on saisit fut le duc de Chartres, puis le comte de Paris, l'un et l'autre sains et saufs, ensuite la marquise de Vins, presque sans connaissance ; et enfin la duchesse d'Orléans, qui se trouvait complètement sous l'eau. Au premier instant on craignit qu'elle n'eût été asphyxiée ; peu à peu, cependant, la respiration se rétablit et toute inquiétude disparut.

Les personnes présentes firent preuve de beaucoup de sang-froid, entr'autres le comte de Montguyon, M. Allaire et les domestiques qui accompagnaient la

duchesse. — On cite en outre M. Pittet, alors propriétaire à Cour, sous Lausanne, qui se trouvait là par hasard.

Dans sa chute, la duchesse d'Orléans s'était fracturé la clavicule droite. On envoya aussitôt à Promasens, village voisin, chercher des secours.

La duchesse fut ensuite transportée à Oron et logée à l'hôtel tenu par M. Fonjallaz, et où le D^r Mellet lui donna les premiers soins. Des messages furent ensuite envoyés à M. le D^r Pellis, à Lausanne, ainsi qu'à M. le D^r Guisan, à Mézières, qui donnèrent à la princesse les soins les plus éclairés.

Le lendemain, la duchesse d'Orléans fut ramenée à Lausanne, chez M. le pasteur Amédée de la Harpe, qui tenait une pension d'étrangers, rue du Grand-Chêne n° 9, et où M. le D^r Pellis continua à lui donner ses soins.

Le 1^{er} octobre, le duc de Broglie, la grande-duchesse, épouse du grand duc Constantin, frère de l'empereur Nicolas, vint rendre visite à la duchesse d'Orléans.

D'un autre côté, M. de Boismilon, le précepteur du feu duc d'Orléans, et le D^r Chenal, arrivés à Lausanne à la même date, descendirent chez M. Amédée de la Harpe.

Le 9 octobre, l'ex-reine Amélie, accompagnée de son fils, le prince de Joinville, de la comtesse de Mollien, du comte de Chabannes et du D^r Guéneau, descendit de même avec sa suite chez M. de la Harpe.

Pendant son court séjour à Lausanne (10 jours), la reine Amélie assista régulièrement à un service divin célébré à l'église catholique, où un banc spécial tendu de draperies, et un prie-Dieu avaient été installés pour elle sous la chaire. Elle visita en outre le château, la cathédrale, nos musées, l'Asile des aveugles. Au Bazar vaudois elle fit l'emplette de divers objets en bois sculpté, comme souvenir de notre industrie nationale.

La duchesse d'Orléans quitta Lausanne le 21 octobre. Le D^r Pellis l'accompagna jusqu'à Bâle. Avant son départ, elle avait remis à M. Duplan-Veillon, juge de paix, une somme de 200 francs destinés à soulager quelques souffrances.

Fille du grand duc de Mecklembourg-Schwerin, elle professait la religion luthérienne, et pendant son séjour chez M. de la Harpe, le culte de famille était régulièrement fait par ce dernier.

M. Amédée de la Harpe, fils du précédent, se souvient parfaitement de cette époque. Il était alors très jeune et se livrait à différents jeux d'enfants avec les deux princes d'Orléans. Ceux-ci venaient chaque jour à sa rencontre, au sortir de l'école, pour jouer aux billes, — aux marbres, comme disent les enfants, — et leur endroit préféré était le large corridor du cercle littéraire, place de St-François. Il a du reste eu l'occasion de les revoir plusieurs fois dès lors, la famille d'Orléans ayant toujours gardé un excellent souvenir de M. Amédée de la Harpe, père.

A la campagne de *Beau-Site*, près Mon-Repos, aujourd'hui propriété de M. Auberjonois, mourut, le 26 février 1823, John-Philippe Kemble, l'un des plus fameux comédiens dont s'honore la scène anglaise.

La campagne de *L'Avant-Poste* (même propriétaire) fut habitée en 1832 ou 1833 par Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, et sa famille. C'est dans cette maison qu'il perdit sa seconde femme, Catherine de Wurtemberg.

L. M.

Toast d'un fusilier

du 20^{me} Bataillon, 2^{me} compagnie.

Nous trouvons dans les *Etrennes genevoises*, **Hommes et choses du temps passé**, par M. Amédée Roget, le joli toast qu'on va lire. Il fut porté par M. Roget dans un banquet où, le 10 février 1877, se trouvaient réunis, à l'Hôtel de la Navigation, à Genève, les soldats du 20^{me} bataillon de l'armée suisse, à l'occasion du 20^{me} anniversaire de sa rentrée dans ses foyers, après la campagne du Rhin :

« Les campagnes des Suisses (en ce siècle-ci du moins, car jadis ils avaient d'autres habitudes) offrent un caractère tout particulier : c'est qu'on ne s'y bat pas. Et pourtant ces campagnes où l'on ne se

bat pas laissent une impression bien vive et bien profonde, puisque ceux qui y ont pris part éprouvent, 20 ans après, le besoin de les commémorer. Quand je dis qu'on ne se bat pas, cela n'est pas absolument exact. Certes on s'est battu en 1857 contre la neige, contre le manque de confort. Nul d'entre nous sans doute n'a oublié comme il grelottait dans la plaine d'Oberindingen en maugréant contre le divisionnaire qui prolongeait trop son déjeuner. Mais de tels adversaires on a facilement raison avec le fond de bonne humeur qui n'abandonne jamais une troupe genevoise. Et d'ailleurs n'avions-nous pas aussi nos récréations, le banquet de Fisisbach, à 50 centimes par tête, les représentations dramatiques de Bulach, et le bal d'Oteltingen dont se souviennent sans doute les demoiselles nos confédérées, lors même qu'elles seraient aujourd'hui un peu *défranchies*, pour employer l'expression pittoresque de notre aumônier ?

Elles ont donc bien leur prix, chers camarades, ces campagnes où l'on ne se bat pas. Voyez plutôt : 13 ans plus tard, en 1870, le *vingtième* s'est remis en route ; ce n'étaient plus les mêmes hommes, mais, notre aumônier l'atteste, c'était toujours le même *vingtième*. Qu'allaient donc faire ces Suisses répondant avec empressement à l'appel de l'autorité fédérale ? Ils allaient, armés de pied en cap, pour dire à deux peuples lancés avec fureur l'un contre l'autre : « Halte-là ! Sur cette terre où flotte notre bannière on ne se bat pas ! Criblez-vous de balles ailleurs, si vous ne trouvez pas un meilleur emploi de vos facultés ; mais respectez le territoire suisse ; c'est le sanctuaire de la paix ; nous avons quitté nos foyers et nous arpentons depuis quelques semaines les neiges du Jura pour vous le déclarer. » Ce langage était clair et il a été compris.

Ce rôle de *gendarme de la paix* que la Suisse a assumé, il a sa grandeur, son utilité, et l'Europe lui rend hommage. Car, sans parler de ces conférences pour l'*Alabama*, tenues dans nos murs, où nous avons vu deux grandes nations terminer, la plume à la main, un différend qui, à une autre époque eût été vidé, avec l'épée, que font aujourd'hui les puissances dont les représentants ont siégé à Constantinople ? Elles disent comme la Suisse : « Arrière la guerre, nous n'en voulons plus, pas même sur les plages du Bosphore. La guerre ne prouve rien, elle ne fonde rien, c'est un gaspillage des trésors de l'humanité ; place au droit et à la justice ! »

C'est ainsi que notre séjour à Siglistorf, à Niederweningen, à Oberkirchendlibach, etc., se rattache aux points de vue internationaux les plus relevés et que nous avons bien raison de célébrer le souvenir de cet épisode marquant de

notre carrière militaire. L'histoire proclamera peut-être un jour que le Suisse est le véritable soldat de la civilisation moderne.

Mais maintenant que nous avons déposé notre uniforme, sans espoir de retour, avons-nous cessé d'être *miliciens* ? Non certes, nous retrouvons dans la vie civile la *consigne* et le *drapeau*. A l'intérieur aussi, le citoyen a des ennemis à combattre : ces ennemis sont l'exagération de l'esprit de parti, la violence des passions. Discutons abondamment, cela fait du bien ; il ne faut pas s'en priver ; la discussion est l'hygiène des nations libres ; mais disputons-nous le moins possible. Les mauvais jours pour Genève ne sont pas toujours venus du dehors, l'expérience nous apprend qu'ils sont trop souvent venus de l'intérieur. Sachons prévenir le retour de ces épreuves douloureuses en modérant nos entraînements et en plaçant toujours les intérêts de la patrie au-dessus de ceux des partis.

Vive le vingtième bataillon, Genève et la Confédération suisse !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

Le fond de Mauverney était bien triste en septembre 1816, avec ses toits détremés et rembrunis, ses orges à peine mûres, maigres et chétives, et ses avoines couchées par les averse de l'été ; aussi n'attirait-il plus les regards, et pourtant, quand la saison est belle, le piéton qui suit la route de Berne aime à voir ce petit vallon que le sol indique à peine, et que les grands bois du Jorat encadrent et complètent ; on aime ces deux ou trois maisons un peu perdues là-bas, dans les prés, vers ce rideau de sapins qui les protège contre les rafales aiguës de la bise ; on aime ces carrés de cultures si bien tournés au midi, où le froment craint de se hasarder, mais où le seigle donne encore une moisson rassurante. Il y a dans ce paysage un peu resserré, un peu sévère, quelque chose de paisible qui attire ; mais il faut voir Mauverney à la fin de juin, quand les prés sont encore fleuris, quand c'est encore le printemps ; vers le soir, alors que les toits fument et que les sonnaillies éveillent l'écho dans la profondeur des forêts. Alors on se prend d'affection pour ce Jorat lausannois si agreste et si frais, semé de sites intimes, de maisons écartées et rêveuses ; de ruisseaux gazouillants, où trempe le tapis des mousses et dont la source est pleine d'ombre et de mystère ; de clairières imprévues toutes couvertes de framboisiers, pleines de bourdonnements d'insectes et de chants d'oiseaux. D'ailleurs n'est-ce pas des croupes et des plateaux élevés du Jorat que le regard peut embrasser dans son ensemble cette admirable vallée du Léman, cette patrie de Vaud, que le soleil inonde de si riches clartés et où les soirs de printemps et d'automne sont presque des soirs d'Italie ?

On était bien loin de faire ces réflexions, au fond de Mauverney, dans la soirée du 7 septembre 1816. On avait parlé, il est vrai, du mauvais temps, de l'insuffisance des récoltes,

de la cherté toujours croissante des céréales, de l'aspect chétif des avoines qui ne mûrissaient qu'imparfaitement, questions journalières débattues dans une année d'excessive disette ; mais un sujet tout aussi grave et surtout plus intime, car il intéressait plus particulièrement la famille, n'avait pas tardé à occuper les trois personnages qui devaient chez Pierre à Claude autour d'un bon feu de cuisine.

Et maintenant, cher lecteur, reportez-vous à la date précédente, et si vous tenez à connaître ce sujet plus intime, faites d'abord connaissance avec nos bonnes gens du Jorat.

En face du feu est assise Jeanne-Marie, une bonne femme à physionomie douce et ouverte. Les soucis de la vie l'ont bien éprouvée, mais forte de cette foi simple et profonde qui résiste au découragement, douée du reste d'un caractère actif et persévérant, et de ce droit bon sens qui est la science des campagnards, elle a traversé sans fléchir toutes les épreuves, et il lui reste encore ce que la plupart ne réussissent pas à sauver : la jeunesse du cœur, le courage et l'espérance. Celui qui fume si gravement sa pipe, au coin de la cheminée, sur ce trépied rustique, c'est Pierre à Claude, un Vaudois qui ressemble à tous les Vaudois et qui se peindra lui-même dans le cours du récit. A l'autre coin, c'est l'oncle de Chez-les-Blanc, un vieil ami de la maison, pour qui l'on n'a point de secrets, et qui donne son avis comme s'il était de la famille.

L'oncle de Chez-les-Blanc, comme les enfants l'appelaient, ne devait son titre d'oncle qu'au noble usage, aujourd'hui moins répandu, de désigner aux enfants les voisins, les amis et particulièrement les personnes âgées, sous les appellations plus dignes d'oncle ou de tante. Les événements de 1798 l'avaient trouvé partisan déclaré de l'indépendance vaudoise, et, dans l'année même, il s'était enrôlé dans ces brigades lémaniques qui renforcèrent l'armée française et guerroyèrent avec elle sous Masséna et sous Lecourbe ; mais blessé dans l'un des sanglants combats qui préludèrent à la grande journée de Zurich, il était rentré au pays où, parvenu à trouver un remplaçant, il avait repris la bêche et le hoyau. Les Français sont de bons diables, disait-il alors, mais il leur faut trop d'argent, et Dieu sait qu'il n'y en a plus à Berne, et pas grand'chose ailleurs. C'était bon de se battre quand il s'agissait de mettre à bas l'ours ; à présent ça ne nous regarde plus : qu'ils s'en tirent comme ils pourront, ou qu'ils s'arrangent ; sans compter qu'on nous suce ce pauvre petit coin de pays, et qu'on demande des écus comme si l'on en faisait au four. Cependant il avait repris les armes en 1802, contre les Fédéralistes, mais pour assister seulement à la triste déroute des Helvétiques entre Morat et Avenches. Il aimait beaucoup ses souvenirs militaires et il en faisait large part à qui voulait l'entendre, mais il ne fallait pas le taquiner à propos de sa dernière campagne. Ses deux années de service militaire avaient imprimé à son caractère quelque chose de décidé, de résolu, qui contrastait avec ces natures du Jorat souvent molles et indécises ; aussi ses conseils l'emportaient ordinairement. C'est une espèce de domination morale qu'il exerçait sans le savoir autour de lui, et il n'y a rien là d'extraordinaire : ceux qui ne savent pas s'arrêter à quelque chose sont fort aises qu'on les tire de